



PERSPECTIVES GRAND-FIGEAC



BULLETIN N°6 - Novembre 2017

## LE MOT DU PRÉSIDENT



*Après un premier semestre plein de rebondissements, notre République a renouvelé son pouvoir exécutif et législatif, étape préalable à un quinquennat plein d'espoirs. A cette occasion, la coloration parlementaire PS/PRG, traditionnelle dans le Lot, a été largement atténuée.*

**Bravo à Aurélien Pradié et Brigitte Rivière pour leur belle victoire aux Législatives sur la première circonscription, tous nos encouragements pour notre députée Huguette Tiégnac sur la deuxième !**

Au niveau local, la majorité socialo-écolo-communiste ne se prive de rien avec l'argent des contribuables. Lors d'une mise en scène mélodramatique le 4 octobre devant le conseil municipal et un public attentif, le Maire fait voter la délibération pour que Figeac finance la moitié de l'achat du château du Viguier du Roy : modique somme de 722.000 € dont des immeubles à aménager et, cerise sur le gâteau, 55.677 € pour le fonds de commerce du restaurant ; sans compter les droits notariés, mises aux normes, frais d'entretien, impôts, assurances,....

Pendant ce temps là, on laisse les habitants d'Herbemols sans aide pour les désagréments de la zone d'activités qui prend de plus en plus d'ampleur avec en prime une aire de loisirs. Mais, comme si cela ne suffisait pas, on enfonce le clou ! Le 5 octobre, Conseil du Grand-Figeac : 92 communes représentées dans une ambiance électrique. Le Président du Grand-Figeac essaye de démontrer, pendant 2h30 avec diaporama à l'appui, que la vocation de l'intercommunalité est

de racheter la moitié restante du château du Viguier, suite à la délibération positive (la veille) de Figeac. Quel acharnement contre l'acquéreur privé de la part de Mrs Malvy et Mellinger, sans que l'on en comprenne les raisons ! Sifflets, brouaha conséquent : le Président commence alors à perdre son sang froid et traite de fumisterie les arguments des conseillers qui s'opposent à cette opération.

Au passage, Henri Szwed fait remarquer qu'il y a bien d'autres préoccupations en termes de santé, sécurité, commerces, soutien des personnes âgées, formation des jeunes, travaux d'infrastructure,... avant d'envisager l'achat d'un château ! Remarque d'un Maire : « pourquoi les socialistes veulent-ils s'octroyer des châteaux avec l'argent public ? » Après l'obtention d'un vote à bulletins secrets, se dégage une fracture au sein du Grand-Figeac : 57 pour l'achat, 42 contre et 10 abstentions.

**Hé oui, Figeacois ! Nous allons payer pour Figeac et, en plus, pour le Grand-Figeac ! Les Maires qui ont suivi l'idée folle d'acheter ce château, auront bien du mal à en expliquer le motif à leurs concitoyens. Si un référendum se déroulait sur les 92 communes, pour ou contre cet achat, il est évident que le contre l'emporterait. Nous voyons bien que se manifestent des envies personnelles de prestige qui nous dépassent : une vigne, un château, et puis quoi encore ?**

**ARRÊTONS LES FOLIES ! CELA SENT LA FIN D'UN RÈGNE.**

Jean-Paul MONTIOUX,  
Président de « Renouveau Pour Figeac ».

## SOMMAIRE

**1** Mot du Président

**2** Commerce en centre-ville  
Halte à l'ilégalité

**3** Point sur le budget communal  
Chamboule-tout à Herbemols

**4** Encore une maternité fermée  
Dérives du « Vivre ensemble »



# QUID DU COMMERCE EN CENTRE VILLE ?

*Aujourd'hui, nous voyons les rues de Figeac se vider peu à peu de ses commerçants. Les livres blancs, les rencontres, les organismes créés, ont-ils fait reculer la désertification du petit commerce ? NON ! Alors, au lieu de se croire les seuls malheureux, regardons et analysons le phénomène qui est mondial, européen, français. Ne soyons pas fatalistes !*

Le Net prend 30%, voire plus, dans le monde des achats. Les petites, moyennes et grandes surfaces satisfont jusqu'à 50 % de nos besoins. Restent les commerces spécifiques ; on croit faussement qu'ils seront épargnés par ce mouvement.

## Les causes :

Pouvoir commander le jour, la nuit, dimanche, jours fériés. Echanges, remboursements.

Non contact avec le vendeur : pas de pressions verbales, influençables ; mais, on est empoisonné par des cookies, et ce n'est pas du gâteau...

Port qui devient, de jour en jour, gratuit (compris dans le prix) et rapidité de livraison (2 jours ouvrables).

Exhaustivité du conseil sur le site par des intervenants, et appréciation du commerce en ligne ou du produit par des internautes.

Sécurisation des paiements.

Comparaison immédiate des prix de tous les circuits commerciaux.

**La grande distribution** se retrouve elle aussi sur le Net, propose des services et depuis quelques années des Drives (nom typiquement français...).

Est-ce qu'un commerçant, comme nous les connaissons, peut combattre tout cela ? Je ne pense pas : il doit s'adapter, changer sa façon de commercer, s'obliger à passer par une centrale d'achat indépendante et se retrouver sur le Net.

Le commerce de bouche doit innover, se réinventer. Regardons autour de nous : Sarlat (10.000 habitants), ouverture des points de restauration matin, midi et soir, tous les jours de la semaine pendant les périodes de vacances.

Le sourire et la qualité du service sont aussi les locomotives du commerce.

Est-ce suffisant ? Non, car si les propriétaires ne baissent pas les loyers, la conjoncture économique actuelle ne permettra pas de promouvoir le commerce novateur.

Ainsi, une vraie politique envers les commerces du centre ville doit être

sérieusement mise en œuvre et faire l'objet d'un budget conséquent. Réduire les taxes exorbitantes à Figeac (Savez-vous que certaines sont plus élevées qu'en région parisienne ?) face à la stagnation des salaires. A contrario, la ville de Figeac et le Grand Figeac dépensent 6,7 millions d'euros pour viabiliser une zone industrielle et commerciale à l'Aiguille qui n'avait initialement qu'un but artisanal et devait même comprendre un hôpital... Finalement, ces orientations ont un effet contraire et videront le centre ville.

Dans ce contexte, « Renouveau pour Figeac » constate, analyse, est force de propositions par la voix de nos 4 conseillers municipaux. Mais, par crainte ou négligence, le pouvoir en place localement les a écartés dès le départ de la mairie au lieu de les associer à la réflexion dans l'intérêt commun.



## GENS DU VOYAGE : HALTE À L'ILLÉGALITÉ !

Le 22 mai 2017, une douzaine de caravanes de gens du voyage s'est implantée sans autorisation sur un parking de Figeac-Aéro. Le Maire a fait ouvrir le stade de Panafé à leur profit au lieu d'entamer une procédure d'expulsion pour des questions de sécurité sur le site industriel de l'Aiguille. En contractualisant une fois de plus avec ces interlocuteurs, il a avalisé une situation illégale !

Quel laxisme ! A quoi sert d'entretenir une aire dédiée à cette communauté, si on tolère en outre qu'elle squatte les installations sportives municipales ? Le Maire, garant de la tranquillité publique, se contente de déplacer le problème en pénalisant ainsi les établissements scolaires et les riverains de Panafé qui se plaignent des nuisances systématiques créées par ces nomades.



Stade de Panafé transformé en parking pour caravanes !



# BUDGET COMMUNAL

## LES CONTRIBUABLES ONT BON DOS...

*Déjà important en 2015, l'excédent de clôture du budget a continué de croître et dépasse 6 millions d'euros en 2016. L'épargne disponible est plus de 4 fois supérieure à celle prévue dans le scénario de prospective budgétaire 2015/2020, retenu par la municipalité figeacoise et inadapté à la situation actuelle.*

Pour autant, par principe idéologique, aucune mesure n'est proposée par nos responsables communaux afin de réduire la forte fiscalité locale sur les habitants. La raison invoquée, concernant la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités, est dépassée. A titre d'exemple, la ville de Castres a diminué en 2017 ses taux d'imposition après les avoir maintenus au même niveau pendant 16 ans. Vu ce contexte, pas étonnant que les ménages arrivant sur notre territoire s'installent dans les villages entourant Figeac où les taux d'imposition sont bien moindres, comme à Boussac où réside notre Maire !

Soucieuse d'inaugurer de nouvelles installations, la majorité municipale augmente ainsi de millions d'euros le budget d'investissement au lieu d'alléger la participation des contribuables. De plus, elle accroît les travaux d'infrastructure qui ne pourront pas être contractualisés dans l'année et élude les coûts induits sur le fonctionnement par un nombre excessif de réalisations.

**Espérons que cette gabegie budgétaire permettra au moins de satisfaire des priorités pour les Figeacois telles que la Maison de santé pluridisciplinaire, le réseau de vidéo-protection et la revitalisation du centre-ville suite au diagnostic du pôle commercial de Figeac effectué depuis plus d'un an par la CCI. A contrario, quel intérêt pour les habitants d'acheter l'hôtel 4 étoiles du Viguier, dont la gestion antérieure s'est avérée largement déficitaire à cause de l'absence d'une clientèle touristique de ce niveau sur notre territoire ?!**

## HERBEMOLS : LE MAIRE JOUE AU CHAMBOULE-TOUT AVANT L'OUVERTURE D'UN BOWLING...

***Herbemols, la Flèche, l'Aiguille sont depuis plusieurs mois sur le devant de la scène. Cet ensemble d'habitations tranquilles, construites dans un site privilégié par la nature à proximité d'une zone artisanale, devient une zone fourre-tout par la simple volonté d'une poignée d'hommes.***

L'extension de Figeac-Aéro, la construction du Drive Leclerc et du Centre technique routier du Grand-Figeac sont supportés par les riverains. Mais l'édification d'un centre de loisirs (bowling, restaurant, discothèque et karting) avait été volontairement cachée et fut dévoilée par la Dépêche de janvier. Le Maire a voulu contenter les habitants des abords de la « Plage Verte » en déportant le problème des nuisances en un autre lieu. Il entra alors dans une suite de « valse-hésitation » faite de promesses et de non-dits.

En réalité, la municipalité s'avère incomptente pour trouver une solution qui permette aux jeunes de profiter d'une discothèque, et plus généralement d'une aire de loisirs sur le territoire figeacois, sans provoquer de désagréments aux alentours. Pourquoi ne pas l'implanter sur la Zone d'Activités de Quercypôle où la surface foncière disponible ne manque pas<sup>(1)</sup>? Possibilité d'un financement intercommunal, car cette installation concerne la jeunesse de plusieurs municipalités au même titre que les écoles de musique ou les installations sportives ; pas d'habitation à proximité, ni de risque de gêner les entreprises la nuit ; atteinte facile par voie routière grâce à

la déviation de Figeac et au futur contournement de Cambes. Ne s'attendant pas à une telle proposition lors du CM du 29 juin 2017, le Maire a préféré laisser M. Malvy répondre à H. Szwed : le Président du Grand-Figeac a simplement démontré sa non volonté politique de prendre en considération une proposition ne provenant pas de son camp, en arguant que Quercypôle n'avait pas vocation à accueillir une aire de loisirs... Alors que cette possibilité fut acceptée pour l'extension de la zone artisanale, devenue industrielle, de l'Aiguille sur Herbemols !?

Ce CM, où les riverains présents ont manifesté leur mécontentement en dénonçant avec des pancartes les effets des projets sur la zone d'Herbemols et les nuisances de la discothèque en ville, a démontré l'absence d'évaluation de la situation et de concertation initiale par la municipalité pour réaliser une zone de loisirs.

**Quels temps et argent perdus avec un décideur plein de contradictions ! Promesses suivies de désaveux ne sont pas des éléments de fiabilité et de confiance. Résoudre le problème de nuisances de la « Plage Verte » en le transférant à Herbemols est-il un gage de sérieux pour l'avenir des Figeacois ?**



(1) Quercypôle 1: 2,4 ha disponibles / Quercypôle 2 : 3,9 ha aménagement lancé / Quercypôle 3: 10 ha à aménager



# FERMETURE DE LA MATERNITÉ DE DECAZEVILLE

*Le 12 mai 2017, le Collectif decazevillois « Tous Ensemble » est venu présenter au Conseil communautaire du Grand-Figeac le point de l'action conduite à l'égard de l'Agence régionale de santé (ARS) pour une reprise des accouchements à la maternité de Decazeville, ceux-ci étant suspendus suite aux décès d'une mère et de son bébé lors d'un accouchement le 6 octobre 2016.*

Outre le fait que l'inactivité de cette maternité porte atteinte à l'hôpital de Decazeville, cette situation augmente considérablement le nombre de communes du territoire (notamment du Grand-Figeac) se trouvant à plus de 45 minutes d'une maternité : 70 000 habitants de l'Aveyron, du Lot et du Cantal sont concernés au minimum.

Afin de poursuivre le recours judiciaire contre l'arrêté de l'ARS et permettre ainsi la reprise des accouchements, le Collectif Tous Ensemble sollicita des fonds auprès des collectivités territoriales. M. Malvy a

fait part de sa réticence concernant l'attribution par notre intercommunalité d'une telle subvention. Pourtant, il aurait pu être plus sensible à cette demande d'aide après avoir vécu l'épisode de la fermeture de la maternité de Figeac en 2008 ! **Les conseillers communautaires du RPF furent alors les seuls élus figeacois à voter en faveur d'un soutien financier de cette association œuvrant pour réactiver la maternité de Decazeville.** Acte concret de défense du service public visant à réduire les inégalités territoriales de santé, cette modeste contribution aurait répondu

à l'attente des jeunes ménages prêts à investir en milieu rural.

**Le 3 juillet 2017, l'ARS décide de fermer officiellement la maternité de Decazeville. Le Collectif Tous Ensemble poursuit pour autant son action de grande ampleur en direction du Ministère de la Santé, avec l'appui de parlementaires aveyronnais. Les responsables du Grand-Figeac maintiennent leur silence coupable sur ce dossier alors que leurs administrés sont victimes de l'extension de cette « désertification médicale ».**

## JARDIN PARTAGÉ

### OU LES DÉRIVES DU « VIVRE ENSEMBLE »

*Sans concertation préalable en commission, la municipalité a établi une convention avec une association censée initier ses adhérents au jardinage en bordure du chemin de la Porte : le « potager de la Poudrière » bénéficie d'avantages excessifs par rapport aux jardins familiaux loués dans ce secteur.*

En effet, outre la gratuité de l'utilisation de cette parcelle, la commune a investi 9400 € pour y construire un local et des toilettes,

a raccordé ce terrain aux réseaux d'eau et d'électricité de la ville, fait débroussailler et entretenir les abords par ses services techniques. Comble en matière d'assistanat, une subvention de 5000 € par an est attribuée en plus à l'association concernée !

*Fruit d'une initiative démagogique, cet espace est propice aux rassemblements festifs et les plaintes concernant des vols de légumes dans les jardins environnants n'ont jamais été aussi nombreuses...*



## BULLETIN D'ADHESION À « RENOUVEAU POUR FIGEAC »

à renvoyer à « Renouveau pour Figeac » BP 3 - 46101 FIGEAC

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Courriel : ..... @ .....

N° téléphone : .....

Cotisation : 20€ (ou 30€ pour un couple) par chèque à l'ordre de « Renouveau pour Figeac ».

J'adhère à l'association       Je fais un don de ..... €

Signature :

Courriel : [figeacrenouveau@sfr.fr](mailto:figeacrenouveau@sfr.fr)

Téléphone : 05 65 38 08 46